

Obsolescence industrielle

rencontre entre ruine et arts

« L'ordre ancien doit d'abord mourir afin qu'un paysage puisse naître » - J. Beinskerhoff Jackson, 2005

Le projet porte un intérêt sur la restructuration architecturale d'un espace vide et chaotique dû à l'abandon, tout en soulignant la question sur l'avenir de la ruine industrielle. Plutôt que musifier ou rejeter le contexte historique de ces superstructures, le projet a essayé de comprendre ce passé et de modifier les caractéristiques des espaces sans altérer la dynamique du lieu. L'intervention architecturale puise des caractéristiques de l'existant pour ainsi restructurer l'espace afin d'établir un équilibre entre le moment d'abandon et le moment de redécouverte.

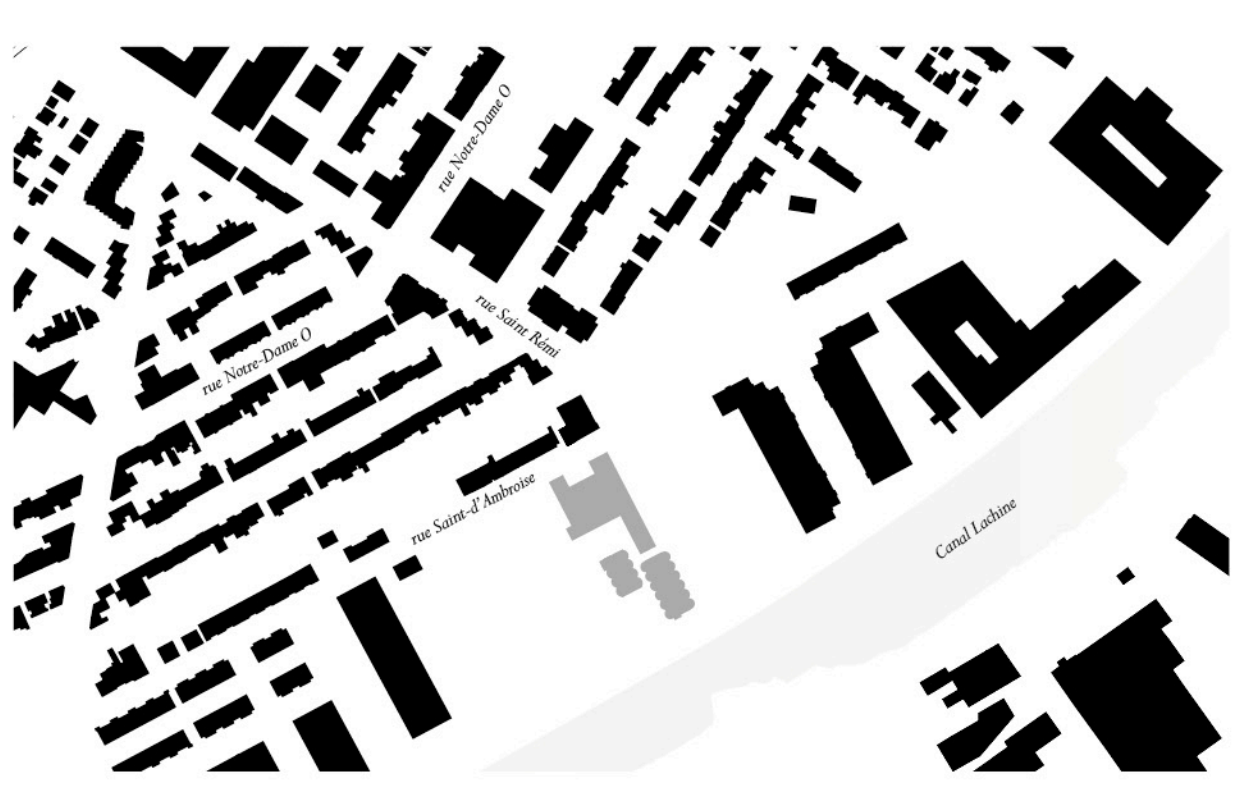
Plus précisément, le projet propose de mettre à profit un espace négligé de la ville de Montréal par la requalification de l'ancienne malterie de la Canada Malting à Saint-Henri construite en 1904. Son emplacement stratégique aux abords du canal Lachine perd son sens lors de la fermeture définitive du canal dans les années soixante-dix. La relocalisation de l'usine mènera à la vente du bâtiment et ainsi à l'abandon en 1987.

L'intervention a été pensée de manière à exposer le passage du temps et la façon dont les gens se sont appropriés le bâtiment suite à l'abandon. Il s'agit d'un lieu qui suscite la curiosité par le caractère imposant de sa géométrie et qui engendre le mystère par son état de déréliction. Ces caractéristiques propres à l'existant sont mises en valeur par l'intervention qui se traduit par deux voiles de béton aux allures fines et fluides. Cette réflexion formelle opte pour la courbe dans le but de contraster l'orthogonalité du bâtiment qui se voit très rigide, lourd et massif. Le mouvement de la forme courbe des voiles génère différents types d'espaces qui soulignent l'imminence du bâtiment existant. Ainsi, les deux langages entrent en dialogue tout au long du parcours où l'usager devient témoin de cette confrontation qui met en valeur la relation de ces deux entités.

Le projet propose une variété d'espaces flexibles voués à la culture tout en préservant l'esprit du lieu. Un pôle culturel où l'artiste, le penseur et le créateur entrent en dialogue avec l'état d'abandon de l'espace, laissant imaginer un lieu de création, d'échange et d'apprentissage qui se traduit par une école d'arts visuels et d'art de la scène en annexe à un lieu d'exposition.



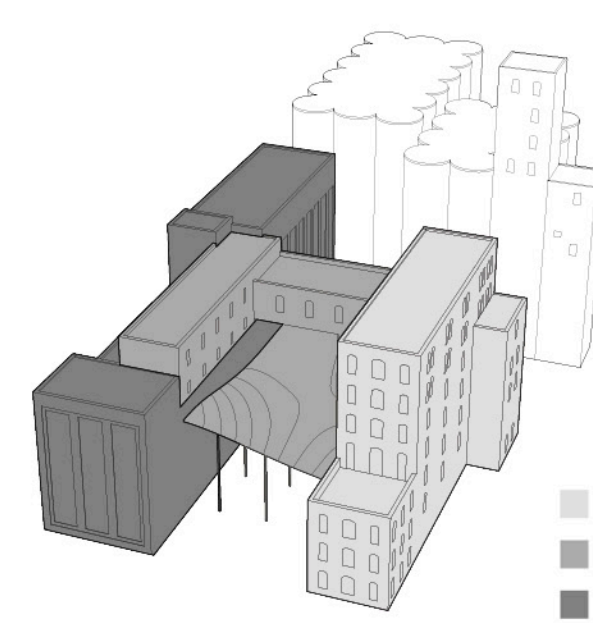
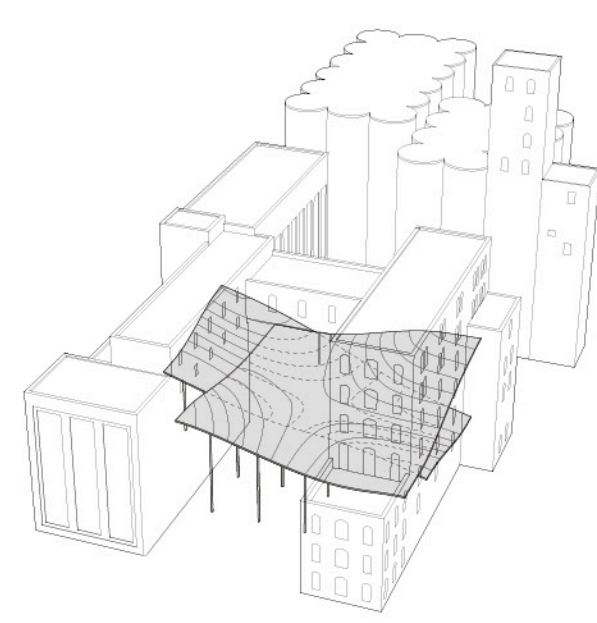
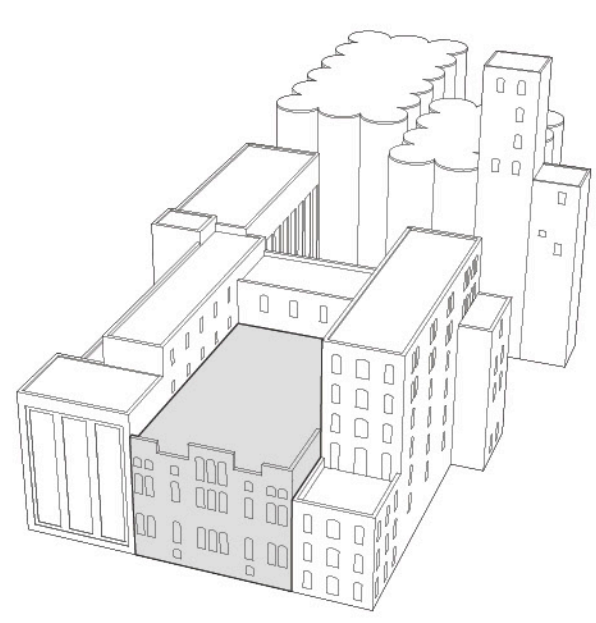
Entrée rue Saint - d'Ambréose



© Saint-Henri, Montréal



État actuel de l'ancienne malterie de la Canada Malting construite en 1904

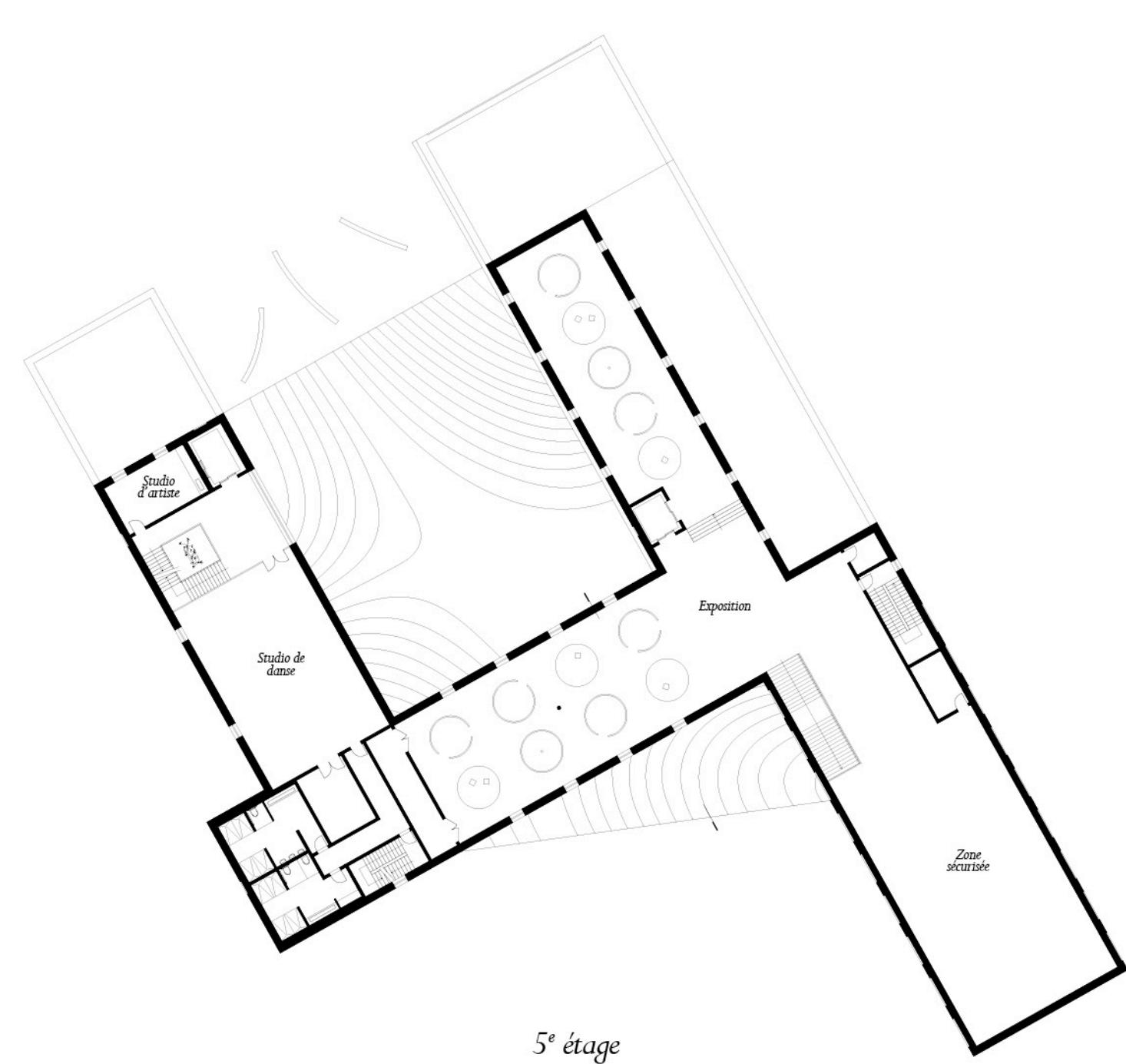


L'analyse des différents types d'espaces dans le bâtiment a permis d'identifier la partie centrale comme zone d'intervention. Le choix de réinvestir ce secteur se base principalement sur l'état précaire de la structure permettant de repenser l'espace au complet.

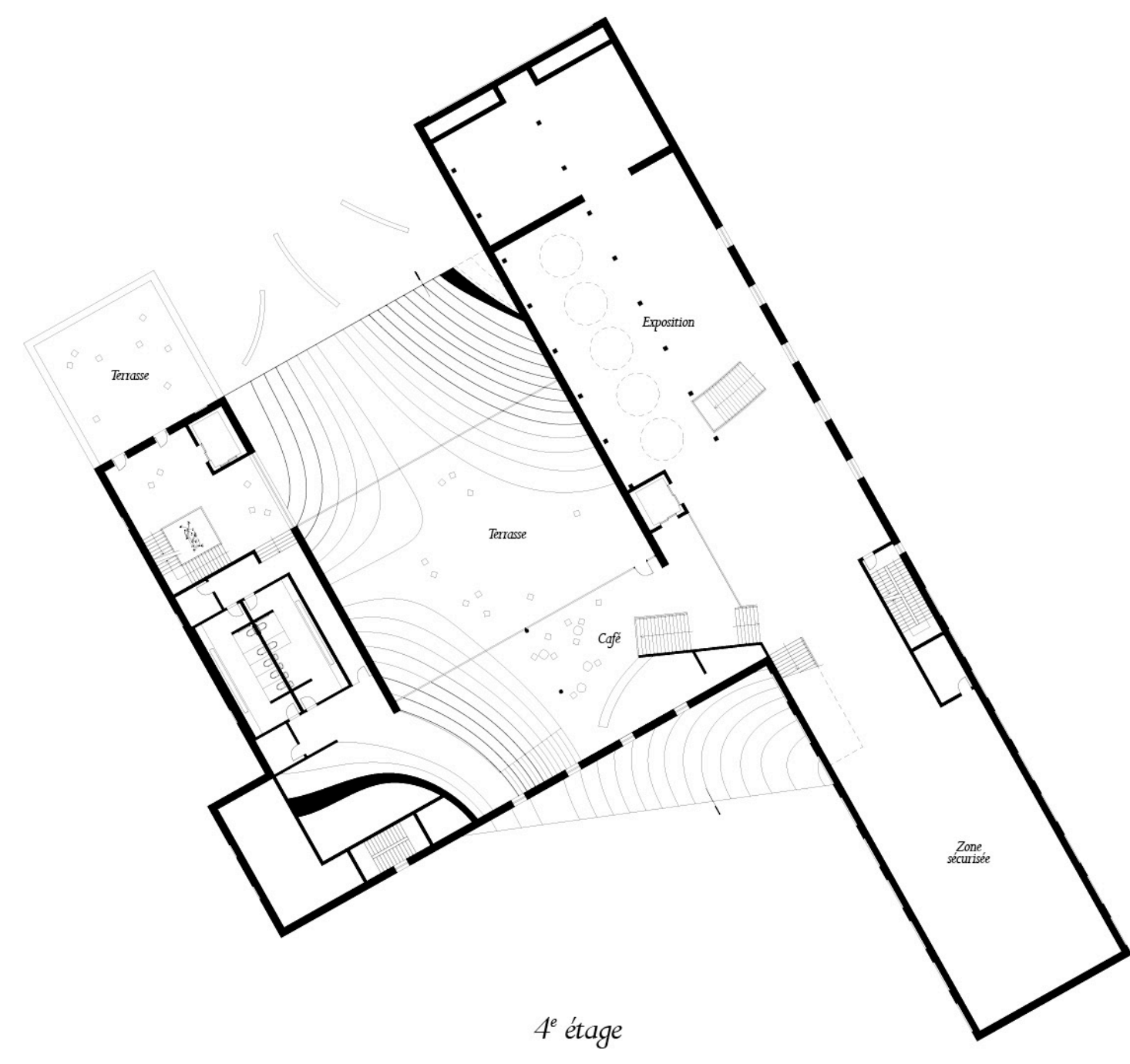
L'intervention se concentre dans la partie centrale du bâtiment pour ensuite se déployer vers les extrémités : gauche / droite - haut / bas.

Zone sécurisée - aménagée
 ■ Zone principalement structurée par les deux voiles soulignant la rencontre entre l'intervention et l'existant.

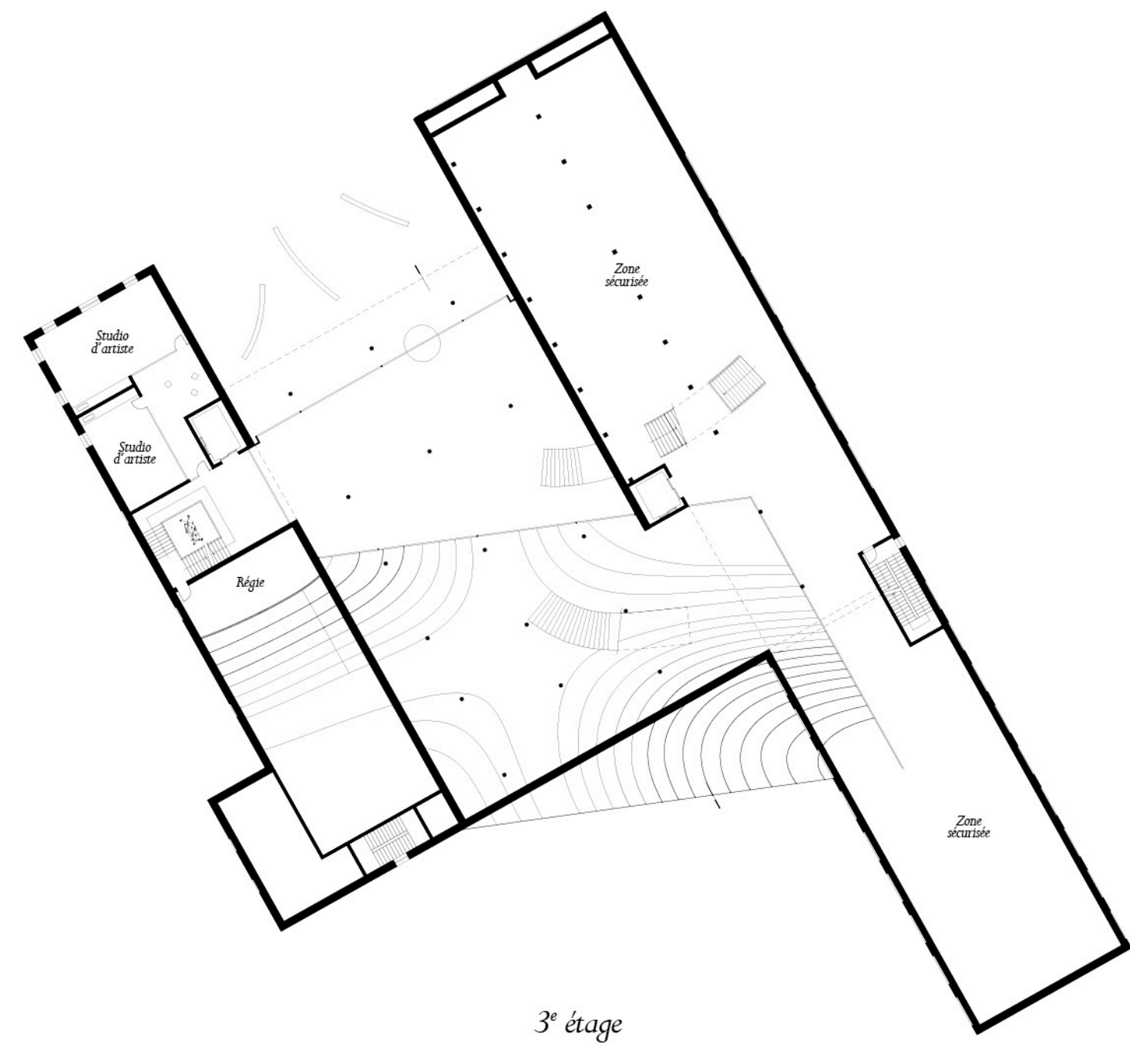
Zone sécurisée - non aménagée
 ■ Zone accessible où l'intervention se limite à assurer la sécurité du lieu. Elle est traversée par le parcours qui mène vers les espaces aménagés permettant à l'usager de s'y perdre si celui-ci le désire avant de poursuivre son chemin. Il s'agit d'un lieu où l'usager pose du temps sans nécessairement avoir un but précis, un lieu où il est laissé à lui-même.



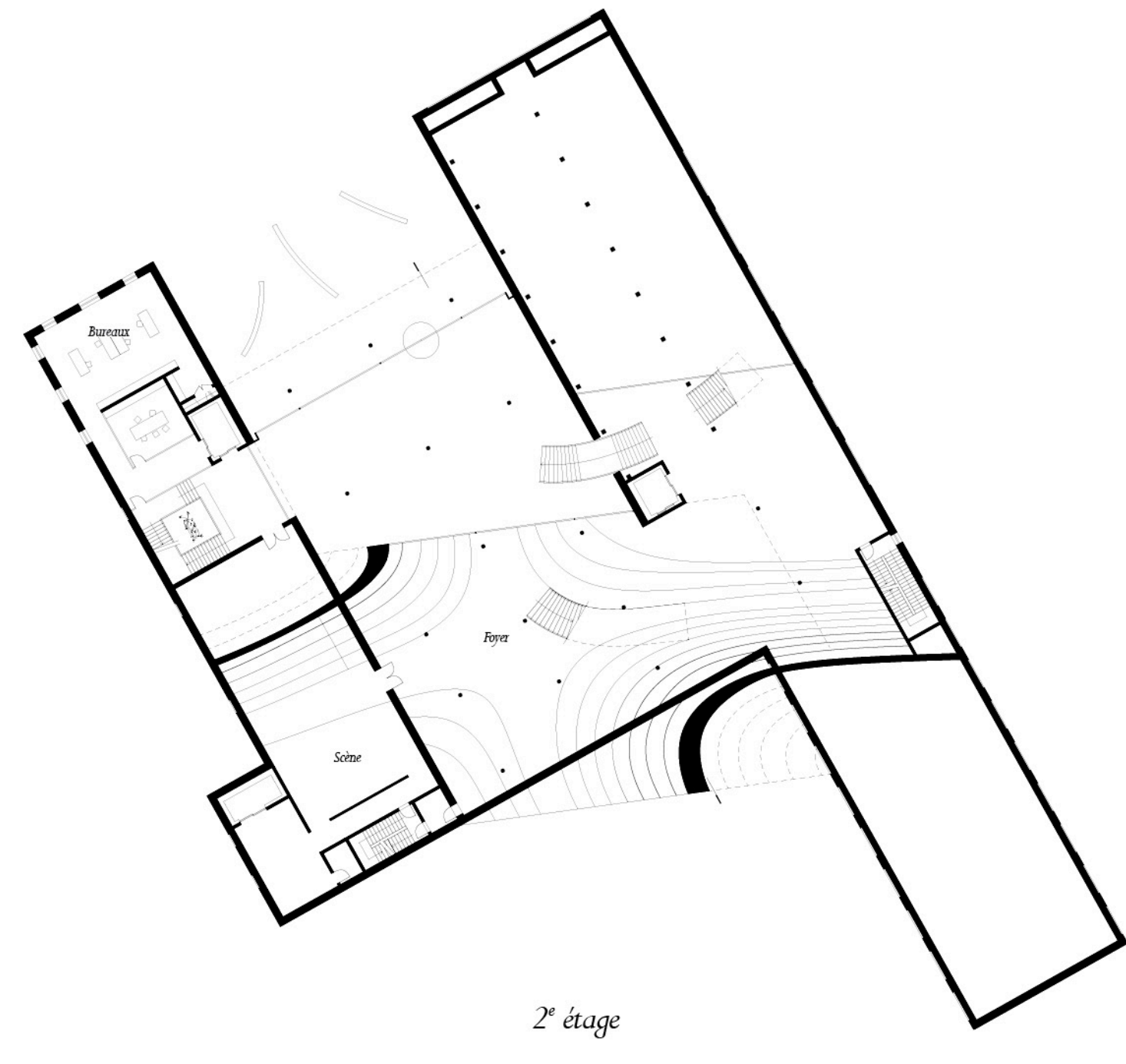
5^e étage



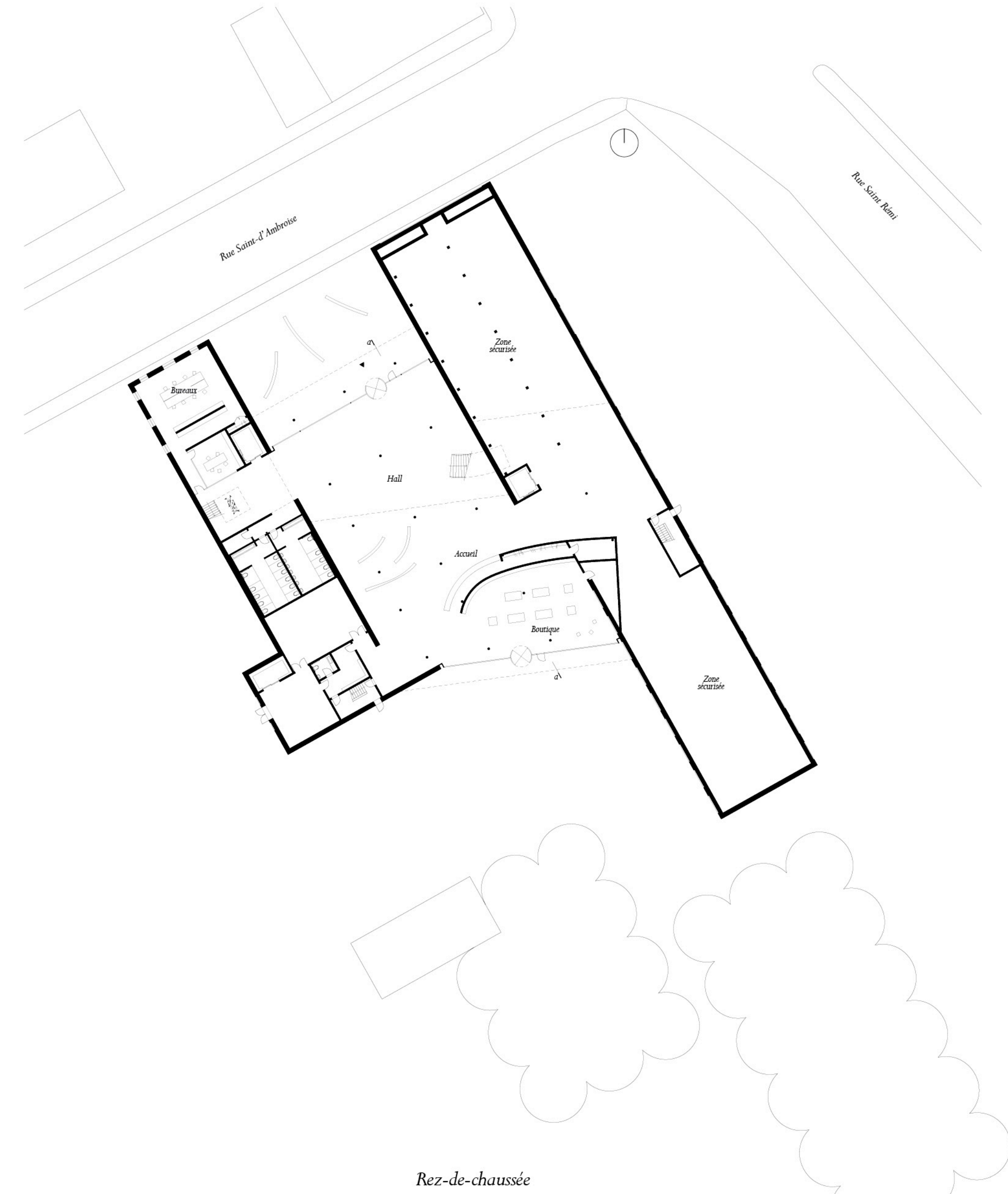
4^e étage



3^e étage



2^e étage



Rez-de-chaussée



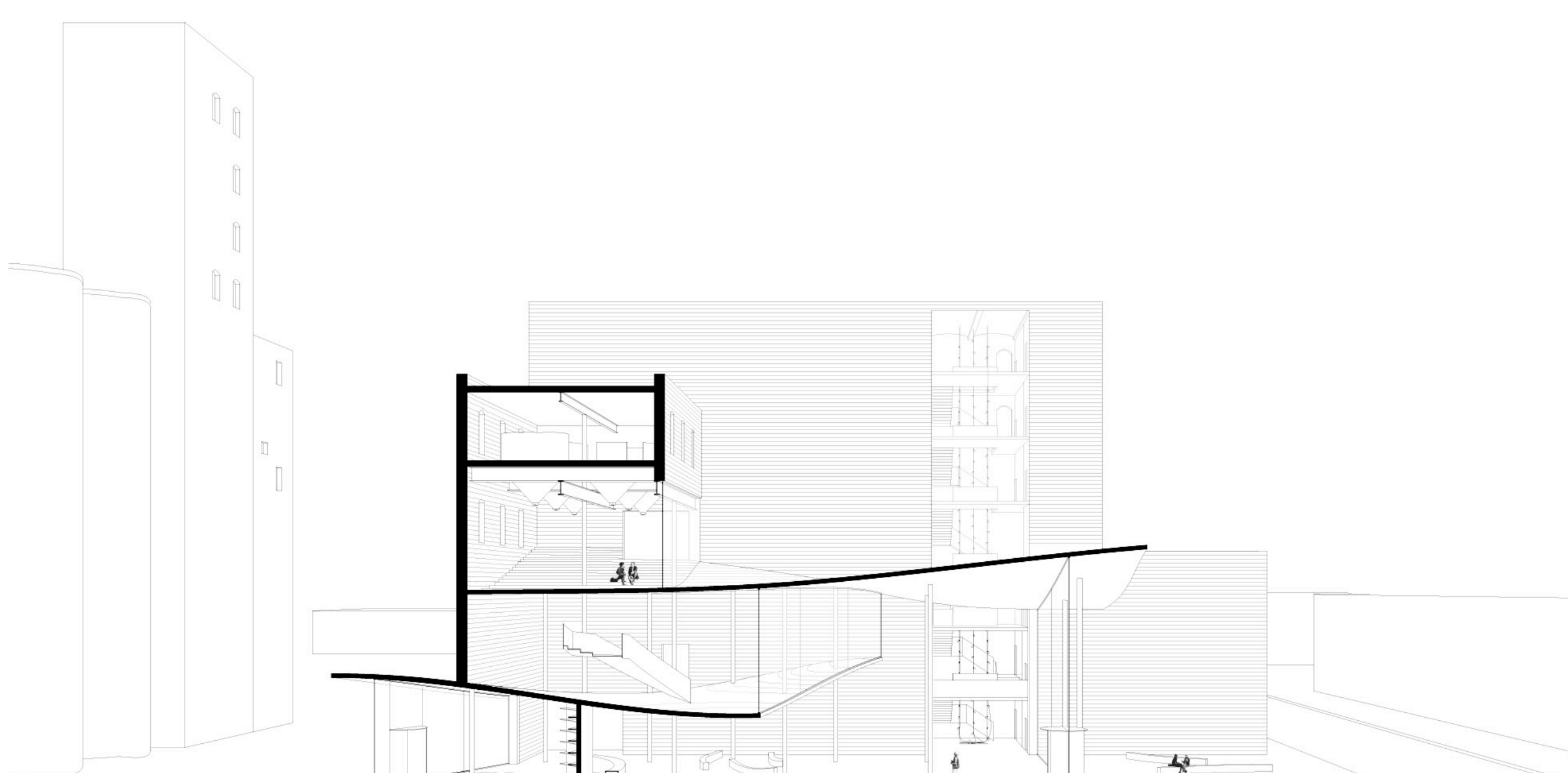
Studio de danse



Foyer



Hall d'entrée



Coupe a